

Déclaration sur les minéraux de conflit Hager Group

Hager Group est un leader dans la gestion de l'énergie et l'automatisation des bâtiments, et nous prenons notre responsabilité sociale d'entreprise au sérieux. Notre approche des minerais de conflit reflète notre engagement à garantir une fourniture de matériaux sûre, durable et compétitive pour nos clients, fondée sur des principes éthiques, sociaux et environnementaux solides.

Hager Group est profondément engagé à soutenir les efforts mondiaux en matière de droits de l'homme et à garantir des pratiques éthiques tout au long de notre chaîne d'approvisionnement. Nous reconnaissons que l'exploitation et le commerce des "minerais de conflit" peuvent financer des groupes armés qui commettent de graves violations des droits de l'homme, en particulier dans des régions telles que la République démocratique du Congo (RDC) et les pays environnants.

En réponse aux préoccupations concernant les minerais de conflit, la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis a approuvé une règle finale le 22 août 2012, conformément à la section 1502 du Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act ("Dodd-Frank Act"). De même, le règlement 2017/821 du Parlement européen et du Conseil du 17 mai 2017 établit des obligations de diligence raisonnable dans la chaîne d'approvisionnement pour les importateurs d'étain, de tantale, de tungstène et d'or (minerais de conflit) provenant de zones de conflit ou à haut risque.

En tant qu'entreprise engagée dans une démarche d'approvisionnement éthique et durable, Hager Group s'efforce de maintenir une chaîne d'approvisionnement exempte de minerais de conflit et de garantir que toutes les matières premières utilisées dans nos produits proviennent de sources responsables. Nous sommes déterminés à mieux comprendre nos chaînes d'approvisionnement et à veiller à ce que nos partenaires utilisent des pratiques d'approvisionnement responsables, en veillant à ne pas collaborer avec des fournisseurs susceptibles d'être associés à des entreprises qui violent les droits de l'homme fondamentaux.

Hager Group a adopté les normes définies par la Responsible Minerals Initiative (RMI) et les lignes directrices de l'OCDE en matière de diligence raisonnable pour des chaînes d'approvisionnement responsables. En conséquence, nous avons mis en place un processus de diligence raisonnable pour identifier, évaluer et gérer les risques liés à l'approvisionnement en minerais de conflit. Dans le cadre de ce processus, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils :

- S'approvisionnent en matériaux de manière responsable et se conforment à notre Code de conduite.
- Se conforment à nos conditions d'approvisionnement, y compris la divulgation des minerais de conflit.
- Respectent les lignes directrices de l'OCDE en matière de diligence raisonnable et assurent la transparence dans l'approvisionnement en minerais.
- Mettent en place des mesures d'atténuation des risques en s'approvisionnant en minerais exempts de conflit et en transmettant ces normes à leur propre chaîne d'approvisionnement.

Pour identifier la présence de minerais de conflit dans sa chaîne d'approvisionnement, le Groupe Hager s'est fixé un objectif quantitatif à court terme de recevoir des Conflict Minerals Reporting Templates (CMRT) mis à jour annuellement de plus de 75 % de ses fournisseurs actifs et concernés d'ici 2026, dont les produits peuvent contenir des minerais de conflit.

Notre objectif est d'améliorer continuellement l'identification, l'évaluation et la gestion des risques liés aux minerais de conflit et de veiller à ce que notre chaîne d'approvisionnement continue d'être approvisionnée de manière éthique et responsable.